

Convocation Conseil Municipal
Mercredi 23 mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en mairie, salle du Foyer, à **20h30 le mercredi 23 mars 2022.**

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à la séance, vous pouvez donner procuration à un des membres du conseil de votre choix.

Ordre du jour :

- 1/. Présentation par L'ONF du Plan de Gestion de l'aménagement de la Forêt communale et Approbation du nouveau Plan présenté.
- 2/. Autorisation de signature pour la convention opération multisite avec l'E.P.F. d'Occitanie.
- 3/. Demandes de subventions extérieures à la commune :
 - Tric o Trac
 - Notre Dame du Carla
 - Capitelles et pierres sèches en Corbières
 - ADEPARE AUDE (protection de l'enfance).

DIVERS :

- Suite aménagement salle de la Rotonde
- Informations sur le projet cœur de village et traversée.
- 5000 équipements
- Enquête publique révision Allégée du PLU.

Fait, le 18 mars 2022

Marilyse Rivière



Conseil municipal
du 23 mars 2022

Présents : Pascal Pamart, Marilyse Rivière, Sandrine Ternois Devalcourt, Mendoza Marie-Claude, Chouanet Steeve.

Absents : Idriss Bigou et Sébastien Mazuque excusés. Liliane Guilhaumou donne procuration à Pascal Pamart.

Heure début du Conseil : 20 h 35 Heure de fin du conseil : 22H.

Secrétaire de séance : Sandrine Ternois-Devalcourt.

ORDRE DU JOUR.

1/. Présentation par Monsieur Libbes Stéphane, du Plan de Gestion et d'Aménagement de la Forêt communale et approbation.

Monsieur Libbes, notre référent ONF auprès de notre commune depuis 2008, notre commune étant répertoriée comme commune forestière , couverte en partie par le massif forestier des Crémades non exploitable. Cette portion du massif est très surveillée, l'incendie étant un risque majeur. Le P.G.A.F précédent est arrivé à son terme en 2018. Une réactualisation des parcelles à eu lieu entre temps. Monsieur Libbes est passé ce jour pour nous présenter le nouveau plan.

Après la présentation du Plan réactualisé, Madame la maire demande au conseil d'approuver la mise en place de ce nouveau Plan de Gestion de la Forêt communale.

VOTE ; Contre 0 Abs 0 Pour. 6

2/Autorisation de signature pour la convention Opération Multisites avec L' E.P.F d'Occitanie.

L'Établissement Public Foncier d'Occitanie sollicité par la commune pour acheter plusieurs parcelles privées afin de mettre en place nos projets de développement fonciers a approuvé lors de sa séance du 23 février 2022, notre demande. Il sera notre ambassadeur pour négocier et acheter à notre place les parcelles suivante AB 211 pour la réalisation d'un petit lotissement

intergénérationnel, composé de petits logements pour personnes en perte d'autonomie, et 6 maisons avec garage, pour des foyers jeunes avec enfants de préférence. Le deuxième achat, permettrait à la mairie la réalisation d'un cœur de village sécurisé et la rénovation de la traversée, sur la R D3, avenue de la Promenade.

Madame la maire demande au Conseil municipal de se prononcer pour lui accorder le droit de signer cette convention et tout document afférent à ces deux projets.

VOTE : Contre 0 Abs 0 Pour 6

3/ Demandes de subventions.

-Ukraine, subvention à Aude Solidarité : Le conseil municipal décide de verser la somme de 500 € par 5 voix Pour et 1 voix d'abstention.

-Tric o' Trac

-Notre Dame du Carla

-Capitelles et pierres sèches en Corbières.

-A DEPARE AUDE. Protection de l'enfance.

Les autres demandes n'ont pas reçu une réponse favorable à l'unanimité. Le conseil est toute l'année sollicité et préfère réserver ses subventions aux associations dont le siège et l'action est sur la commune et perceptible par les habitants.

DIVERS :

-Rotonde

-Travaux Rénovation AEP

-Informations sur projet cœur de village et Traversée.

-5000 Équipements sportifs.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'P' and 'R'.